# Cadre général du Programme

Le Programme ‘‘initiative spéciale pour un travail décent et une transition juste’’ (PPE 2) est mis en œuvre par la société allemande de développement, la Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en coopération avec le Ministère de l’Industrie et du Commerce au Maroc (MIC). Il vise des aspects transformateurs pour la création d’emplois, la promotion de la durabilité environnementale, l’accroissement de la cohésion sociale et le soutien des femmes dans le milieu de travail.

# Contexte de la Mission

La mission concerne une société dans le domaine de la formation qui fait partie d’un groupe qui dispose de 3 branches d’activité :

* + Société 1 : avec des sites à Casablanca (2), Fès, Meknès, Agadir et Marrakech.
  + Société 2 : Formation technique.
  + Société 3 : Location de bâtiments pour des Écoles supérieures de Gestion.

La société est certifiée ISO 9001version 2000 depuis 2004. Elle bénéficie également de l’appui du Programme Tamheen de la GIZ pour la mise en place de la Formation Professionnelle en Milieu de Travail ‘‘FPMT’’.

Dans le cadre de la mise en place de la FPMT, la société a lancé en 2022-2023 la première promotion en formation duale de 2 ans (3 mois à l’école et le reste en entreprise mais sans rémunération pour le stagiaire).

La plateforme e-learning mise en place dans le cadre de la subvention du Challenge Fund n’a pas survécu après la crise COVID, la formation classique a repris le dessus. La société souhaite relancer le projet sur de meilleures bases. La société souhaite avoir l’avis d’un expert pour voir comment relancer le projet. Ceci passe forcément par le développement d’une nouvelle plateforme plus professionnelle puisque l’ancienne plateforme n’est plus récupérable.

# Objectif

L'objectif principal de cette mission est d'accompagner l'entreprise dans son projet d’innovation digitale et de mise en œuvre d’une plateforme e-learning permettant au Groupe de se développer au Maroc et à l’international en combinaison avec le projet de la FPMT.

# Résultat Attendu

À la fin de la mission, les résultats attendus sont les suivants :

1. Un parcours d’apprentissage en mode POC est opérationnel.
2. Le projet de plateforme e-learning est relancé et l’implémentation est déclenchée.
3. L’équipe projet de l’entreprise possède l’expertise nécessaire pour concevoir et implémenter un parcours d’apprentissage totalement digitalisé.
4. Un plan de formation adapté aux besoins des différents profils utilisateurs.

Tout ceci devrait se traduire par la création de nouveaux parcours d’apprentissage basés sur la nouvelle plateforme e-learning, permettant le développement des activités de l’entreprise au Maroc et à l’international.

# Activités Principales

Les principales activités à mener au cours de la mission comprennent :

# Pour la 1ère mission : Cadrage (5 J/H)

* + **Analyse des besoins :** Identification des objectifs pédagogiques, des publics cibles, des ressources disponibles et des contraintes techniques.
  + **Identification des besoins :** Évaluer l'infrastructure informatique de l'entreprise et identifier les exigences pour une nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne.
  + **Benchmark :** Étude comparative et proposition de solutions pour la plateforme e- learning.
  + **Proposition d'une feuille de route globale :** Définition d'une stratégie à court et moyens terme pour l'optimisation de la plateforme et le développement de programmes et cours e-learning.

# Pour la 2ème mission : Réalisation d’un POC (15 J/H)

* + **Conception d'un cours complet :** Sélectionner un parcours d'apprentissage exemplaire, le restructurer en tenant compte des bonnes pratiques pédagogiques et des spécificités d’une plateforme e-learning standard.
  + **Exigences pour une nouvelle plateforme e-learning** : Sélection d’une nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne. Élaboration et stratégie de conservation du contenu. Calendrier et étapes de mise en œuvre.
  + **Planifier l’implémentation du POC :** Elaborer un plan d'évaluation et de suivi. Plan d’allocation des ressources et besoins budgétaires. Recommandations pour des partenariats ou des collaborations potentiels pour soutenir les initiatives d'apprentissage en ligne.
  + **Pérennisation et accompagnement des équipes :** Plan de formation des équipes aux outils de création de contenus et aux bonnes pratiques pédagogiques. Élaborer un plan de communication pour impliquer les parties prenantes et promouvoir l'adoption de l'apprentissage en ligne.

**Livrables :**

Les consultants devront remettre, dans le cadre de la présente mission, les rapports suivants :

Mission 1 :

* L1 : Rapport de cadrage détaillé ; présentation des résultats de l'audit, des recommandations et de la feuille de route globale.

Mission 2 :

* L2 : Rapport de Conception d’un cours complet en POC ; un exemple concret de parcours d'apprentissage de qualité, prêt à être déployé.
* L3 : Rapport des critères de sélection d’une solution technique d’e-learning.
* L4 : Plan de delivery ; liste des facteurs de satisfaction ; la liste des fonctionnalités à implémenter et le phasage y afférent ; la méthodologie qui sera adoptée et les jours d’interventions correspondants (le planning peut être ajusté au fur et à mesure) ;
* L5 : Rapport chaque 2-semaines, avancement, risques & actions.
* L6 : Rapport final qui reprend les activités réalisées, les résultats obtenus, les indicateurs de mesure pour évaluer, à terme, l’impact de la mission, … Dans son rapport final, il est demandé au Consultant de faire aussi des suggestions sur les axes/ fonctions de l’entreprise, et leurs améliorations, qui lui apparaîtraient, à l’occasion de sa mission, pouvoir faire l’objet d’une mise à niveau ultérieure.

# Durée et Période de Réalisation

**La durée de la mission est de 20 jours répartis comme suit :**

* Phase 1-Expert 1 : 5 jours de prestations dont 1 jour pour la rédaction du rapport de cadrage. Cette phase débutera la première quinzaine du mois de septembre 2024 et s’étalera sur une période maximale de 3 mois
* Phase 2-Expert 2 : 15 jours de prestations dont 1 jour pour la rédaction du rapport final de mission (incluant en annexe les livrables L2 à L5). Cette phase débutera en avril 2025 et s’étalera sur une période maximale de 4 mois.

# Profils des Consultants

**Profil Consultant Transformation Digitale eLearning (5 homme/jours)**

Qualifications et Compétences :

* + Diplôme universitaire en informatique, transformation digitale, gestion de projets, ou discipline connexe.
  + Expérience significative en gestion de programmes et projets e-learning.
  + Connaissance approfondie des systèmes e-learning et des méthodologies de gestion de projets.
  + Compétences en leadership, communication et gestion des parties prenantes.
  + Aptitude à travailler en équipe et à coordonner des activités multidisciplinaires.

Expérience générale

1. Au moins 10 ans en tant que Directeur Projets.
2. Au moins 10 ans de conseil aux entreprises.

Expérience spécifique

1. 10 ans d’expérience minimum en pilotage de projets, dont e-learning.
2. 10 ans d’expérience minimum dans la transformation digitale.

# Profil Consultant Moodle & Intégration ERP (15 homme/jours)

Qualifications & Compétences

* + Maîtrise de Moodle : installation, configuration, administration.
  + Développement PHP, MySQL, API et intégration ERP.
  + Connaissance des standards LMS (SCORM, xAPI) et des protocoles SSO (LDAP, OAuth).
  + Compétences en UX/UI pour améliorer l’expérience utilisateur.
  + Capacité à documenter, former et accompagner le client.

Expérience Générale

* + 3 à 5 ans d’expérience en implémentation et personnalisation de Moodle.
  + Expérience en intégration de systèmes d’information éducatifs.
  + Connaissance des architectures SI et des plateformes e-learning.

**Expérience Spécifique**

* + Mise en œuvre de Moodle avec des parcours d’apprentissage structurés.
  + Intégration de Moodle avec un ERP (portail étudiant, gestion des utilisateurs).
  + Développement et configuration d’API pour interopérabilité avec des systèmes tiers.
  + Support technique, documentation et formation des équipes internes.

# Conditions de Mise en Œuvre

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec les équipes internes de l'entreprise.

L'accès aux données nécessaires pour mener la mission sera fourni par l'entreprise. Avant le démarrage de la mission sur site, l’expert transformation digitale et elearning élaborera et transmettra à l’entreprise la liste de la documentation et des données nécessaires à la mission.

Les experts rapporteront au chargé de projet GIZ et à l’expert principal IBF concernant le déroulement de la mission, à effectuer conformément aux termes de référence. Les experts les informeront de tout événement susceptible de son point de vue de retarder ou de compromettre tout ou partie de la mission.

La responsabilité de la GIZ se limite à fournir un appui technique à l’entreprise suivant les besoins que cette dernière a exprimé, l’entreprise reste la seule et unique responsable du suivi et de la bonne exécution de la mission.

A la fin de la mission, les experts élaboreront et remettront en format électronique à IBF un rapport succinct de mission (max 3 pages) indiquant les activités réalisées, les personnes rencontrées, et les livrables produits. Ces livrables seront annexés au rapport de mission de l’expert.

Les experts sont tenus de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion des rapports de mission n’est admise). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de la mission.